



Livret d'accueil du stagiaire

UCS 13 - Union des Centres Sociaux & associations de
développement local des Bouches-du-Rhône

Pôle de service Les Flamants, 10 Avenue Alexandre Ansaldi 13104 Marseille

Tel : 04 96 11 53 60 - Email : info@ucs13.fr

SIRET 433 369 444 00040

n° déclaration d'activité - 93131105513 (*)

(*) cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

www.ucs13.fr



Bienvenue !

Vous participez à l'une de nos formations, nous vous souhaitons la bienvenue !

Ce livret a été mis en place pour vous accompagner tout au long de votre formation. Vous y trouverez les informations pratiques essentielles au bon déroulement de celle-ci.

Pour préparer au mieux votre formation, nous vous invitons à en prendre connaissance, ainsi que du règlement intérieur et du programme envoyés avec ce livret.

Vos contacts

Catherine MILLELIRI

Chargée de mission RH & Formation,
Référente régionale emploi formation de la
branche ALISFA en PACA

Référente pédagogique et handicap

catherine.milleliri@ucs13.fr

04 96 11 53 61 – 06 25 24 06 15

Shehérazade BOUKHENIFRA

Assistante fédérale

Référente administrative

sheherazade.boukhenifra@ucs13.fr

04 96 11 53 60 – 06 42 45 71 24

Vous accompagne pour :

L'information et l'accompagnement sur les
dispositifs de la formation professionnelle

L'analyse des besoins et la mise en place des
actions pour votre structure

La mise en place d'actions de formation
collective au regard des besoins

Vous accompagne pour :

Toute question liée à votre inscription à une
action de formation

La remise des documents nécessaires au suivi
de votre formation, avant (convocation,
programme, livret d'accueil...) et en fin de
stage (attestations...)

Tout document administratif (devis,
convention, facturation...)

L'organisation matérielle et logistique de
l'ensemble des formations



Une politique de formation qui vise à susciter en chacun.e le désir d'agir et rendre efficace notre capacité à être acteur.

Nous considérons que la formation c'est se donner du temps pour explorer le sens de son travail ou de son action bénévole, se doter d'outils et de méthodes, acquérir des savoirs et des savoir-faire qui soutiennent les engagements, découvrir de nouvelles pratiques, avoir accès à de nouvelles méthodes pour construire de l'intelligence collective.

La formation, comme soutien au réseau des centres sociaux, poursuit comme objectifs de développer les compétences et de faire évoluer les pratiques des acteur.trice.s, salarié.e.s et bénévoles des centres sociaux pour :

- accompagner les évolutions des métiers et des organisations,
- appréhender les mutations sociales et technologiques, accélérer l'appropriation de nouvelles pratiques et accompagner vers l'autonomie,
- renforcer le portage politique de nos organisations,
- favoriser le partage d'une culture issue des valeurs de l'éducation populaire.

Nos formations sont ouvertes aux professionnel.le.s et aux bénévoles et tendent à réunir les acteur.trice.s des centres sociaux, associations de développement local, et structures de la petite enfance de la région PACA.

Côté pratique

Horaires

Les horaires habituels des formations, sauf indication contraire, sont :

Matin : 9h00 - 12h30

Après-midi : 13h30 - 17h00

Un accueil café est proposé le matin et au cours de la journée.

Repas

Les repas ne sont pas inclus dans les coûts de la formation et sont à la charge des participants. Pour les personnes qui le souhaitent, nous proposons de réserver une table pour un déjeuner en commun dans un établissement proche du lieu de formation. Le formateur vous en fera la demande dans la matinée.



Les lieux

Nos locaux sont situés Pôle de service Les Flamants 10 Avenue Alexandre Ansaldi 13014 Marseille.

Plan d'accès



Nos locaux à l'UCS13

Accès en voiture

- Depuis l'autoroute A7 : rejoindre l'A507/L2. Prendre la sortie 2 « Le Merlan / Malpassé ». Au rond-point, prendre la 5^{ème} sortie direction Le Merlan puis suivre direction Sainte Marthe jusqu'à l'Avenue Alexandre Ansaldi.
- Depuis l'autoroute A50 en provenance d'Aubagne/Toulon : suivre A50 et rejoindre l'A507/L2. Prendre la sortie « Le Merlan / Malpassé ». Au rond-point (après le feu), prendre la 3^{ème} sortie direction Sainte Marthe jusqu'à l'Avenue Alexandre Ansaldi.

Accès en train

- Depuis la gare Saint Charles : prendre le métro ligne M1 direction La Rose.

Accès en transport en commun

Depuis la ligne M1 :

- A l'arrêt « La Rose » : prendre le bus 27 et descendre à l'arrêt « La Margeray ».
- A l'arrêt « Malpassé » : prendre le bus 38 et descendre à l'arrêt « Braque - Les Flamants ».
- A l'arrêt « St Just » : prendre le bus 53 et descendre à l'arrêt « Ansaldi – La Javie ».

Depuis la ligne M2 :

- A l'arrêt Bougainville : prendre le bus 38 et descendre à l'arrêt « Collège E. Manet ».

Une fois sur la grande place, se diriger vers le bâtiment **Pôle de service Les Flamants** : nous sommes situés au **rez-de-chaussée, sur la droite (3^{ème} porte)**.

Voulant renforcer la qualité de l'accueil, nous avons mis en place un partenariat avec des structures de notre réseau, qui nous reçoivent dans leurs locaux.

Les structures qui nous accueillent

Centre social La Provence

Boulevard du Maréchal Juin 13090 Aix-en-Provence – 0442591973
www.csc-laprovence.com

Centre social la Grande Bastide

Avenue du Square, Quartier Val St André 13100 Aix-en-Provence – 0442263446
www.csc-grande-bastide.com

Centre social Aix Nord

20 Rue Albert Lebrun 13090 Aix-en-Provence – 0442961081
www.csc-aix-nord.fr

Centre social Les Amandiers

Jas de Bouffan Allée des Amandiers 13091 Aix-en-Provence Cedex 11 – 0442208320
www.adiscentresocial.fr

Centre social Flamants Iris

10 Avenue Alexandre Ansaldi 13014 Marseille - 0491218378

Centre social Ste Elisabeth

6 Square Hopkinson 13004 Marseille – 0491346996
www.cs-ste-elisabeth.fr



Accessibilité

Si vous êtes porteur d'un handicap et que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous afin d'envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, nous prévoyons une orientation vers des organismes appropriés.

Après la formation

A l'issue de la formation

Assurez-vous d'avoir rempli et signé tous les documents que le formateur vous aura remis à la fin de la formation :

- Les feuilles d'émargements
- Le questionnaire d'évaluation de la formation, n'hésitez pas à nous laisser votre avis dans la rubrique commentaires

De retour dans votre structure

90 jours après la formation, vous recevrez sur votre boîte mail une évaluation à renseigner. Elle vous permettra de nous remonter les acquis développés en situation de travail.



Fait le 21/05/2021 à Marseille

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Raymond', written in a cursive style.